

Colibri

transport à la demande

Communauté de communes
des rives du Haut-Allier



Réservation

le vendredi avant midi
pour un déplacement
le week-end ou le lundi

Réservation
la veille avant midi
au plus tard
au 06 72 04 04 48
du lundi au vendredi
de 8h à 12h

TAXI



rives du
Haut-Allier
notre communauté de communes

Communauté de communes
des rives du Haut-Allier
6 place André Roux
BP 10 - 43300 Langeac
Courriel : cc@rivesdulahautallier.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



rives du
Haut-Allier
notre communauté de communes

« Colibri » est un service mis en place face au constat du déficit de transport en commun dans nos territoires ruraux.

Ce manque de mobilité pénalise certaines personnes âgées qui préfèrent ne plus conduire, ou qui ne le peuvent plus, mais également les personnes sans voiture ou sans permis, quel que soit leur âge.

La Communauté de communes des Rives du Haut-Allier perpétue ce dispositif d'aide au transport à la demande pour répondre aux besoins des habitants en privilégiant l'absence de critères d'accessibilité :

Tous les habitants résidants sur le territoire de la Communauté de Communes sont concernés.

Lors de votre première réservation, quelques renseignements vous seront demandés pour votre inscription.

4 trajets par mois (1 aller/retour = 2 trajets)

- Sur tout le territoire de la Cté de Cmes
- Hors territoire de la Cté de Cmes, les premiers 25 km sont pris en charge par « Colibri » puis les km supplémentaires par l'utilisateur
- La 1^{ère} heure d'attente est prise en charge par « Colibri » puis l'attente supplémentaire par l'utilisateur (*pour éviter ce supplément, libérez le taxi et convenez avec lui d'un horaire de retour*)
- Possibilité de covoiturage quand cela est possible, 2€ par usager et par trajet
- Les trajets des moins de 18 ans seront décomptés du quota des parents

4€ LE TRAJET

Autres suppléments à la charge de l'utilisateur

Dimanches et jours fériés - nuit : avant 7 h et après 19h - routes enneigées

